



■ La section art-danse au lycée Bichat à Lunéville est unique au sein de l'académie Nancy-Metz. Photos ER

## Education

### La danse les élèves

**Lunéville.** Certains fument devant l'établissement. D'autres refont le monde dans la cour. Et puis, il y a les élèves de la section art-danse. Eux, explorent. Dans une des salles polyvalentes du lycée Bichat à Lunéville, ils travaillent le geste, les sensations d'un corps en mouvement.

Plus globalement, ils s'ouvrent à un univers chorégraphique. A un langage qui leur était, pour la plupart, inconnu. Ils improvisent aussi. Ça les angoisse. Et puis, ça les libère.

« A force, on gagne en confiance. On n'a plus peur du regard de l'autre ou de se faire juger », confie Laury, 18 ans, juste avant de repartir pour un exercice de style. Une des « leçons » du jour : écouter la musique, dire en un mot ce qu'elle évoque et, à partir de ce mot, le vivre en dansant. Pas simple. Perturbant.

La vingtaine d'élèves, encadrée par Anne Valois, professeur de français et responsable de la section art-danse créée en 2008, se lance. Concentrés, intimidés voire décontenancés. Qu'importe. Ces lycéens laissent libre cours à leur imagination. Et s'amuse. Comment pourrait-il en être autrement avec leur marraine Nathalie Pernette ? Artiste-chorégraphe, dont la compagnie est basée à Besançon, elle ne cesse de pousser le groupe à la spontanéité.

#### Parrainage

« Depuis deux ans, grâce à Yohann Mehay, directeur de la Méridienne, (NDLR : la scène conventionnée de Lunéville) nous avons la chance d'être parrainés par des chorégraphes », indique Anne Valois. Un privilège pour les apprentis-danseurs de cette section unique au sein de l'académie Nancy-Metz. D'ailleurs nombreux sont les ados qui quittent leur département ou ville d'origine pour suivre ce cursus. A l'image de Gabrielle, 16 ans, venue de Meuse et interne à Bichat. « J'aurais aimé encore plus d'heures de danse », souligne-t-elle. Dans son emploi du temps, on retrouve pourtant cinq heures de

pratiques chorégraphiques ! « Pour tous les élèves, de la seconde à la terminale, ce sont trois heures par semaine. Ceux qui choisissent cet enseignement en « spécialité », ont deux heures de plus », résume la responsable. Un peu de théorie, pas mal de pratique et des rencontres « riches » entre élèves et artistes grâce aux ateliers auxquelles ils participent et aux spectacles auxquels ils assistent. « Je ne m'attendais pas du tout à ça, remarque Mathieu, 17 ans. Ici, je me sens libre de m'exprimer. Ça me défoule aussi. Pour moi, c'est une vraie découverte de la danse ! »

#### Lutter contre les préjugés

En mai, Mathieu, Gabrielle, Laury et les autres seront eux aussi des artistes à part entière. Sur scène et devant public, au théâtre du Lunéville, ils présenteront leur propre chorégraphie. Une esthétique différente de celle qu'ils ont pu imaginer avant d'intégrer cette classe. Soit avec un justaucorps de façon très académique, soit avec baggy-basket à la cool. « C'est un enseignement de tous les styles de danse », souligne Anne Valois. Une ouverture la plus large possible où « l'on lutte contre les préjugés liés à cette discipline ». Mais où l'élève-artiste se révèle et ressort « grandi de cette expérience ».

Charlotte OVERNEY



■ Un geste et le plaisir de danser.

#### Plus d'infos

- ▶ Aucun prérequis en danse n'est exigé pour intégrer la section art-danse.
- ▶ Enseignement possible dès la seconde.
- ▶ Trois heures de cours pour le cursus en option et cinq heures en spécialité.
- ▶ Epreuve finale au baccalauréat : une composition personnelle, une improvisation et un entretien avec le jury. (Possibilité de passer l'épreuve en candidat libre).
- ▶ Renseignement auprès d'Anne Valois, responsable de la section : anne.valois@ac-nancy-metz.fr ou au 03.83.76.04.04.